



VIVRE

et

GRANDIR

PROJET D'ACCUEIL

CRECHE COMMUNALE

Rue des Prés, 94

4300 Waremme

Tél.: 019 / 33.86.00

019 / 33.86.01

N° d'agrégation : 63 /64074 / 01

La direction du service est confiée à une infirmière en santé communautaire à temps plein, Emilie Focant, secondée dans sa tâche par une infirmière en santé communautaire, Marie-France Reip.

L'équipe des puéricultrices se compose de 15 personnes : Nicole Bronkart, Dominique Onkelinx, Carine Strivet, Brigitte Cockx, Françoise Materne, Véronique Fraipont, Carine Strauven, Virginie Feron, Audrey Delleuze, Virginie Melin, Laetitia Sanglan, Amélie Vos, Gaëlle Derenne, Mégane Kesteloot et Christel Vandalem soit 11 équivalents temps plein. La cuisine est réalisée par Angélique Vandavelde aidée dans sa tâche par Céline Danheux. Le nettoyage se fait sous la responsabilité d'Anne-Marie Bowé aidée par Céline Danheux.

Objectifs

A) Des principes psychopédagogiques

1. Aménagement

En fonction des acquisitions sur les plans physique, psychologique, cognitif, affectif et social, nous avons réfléchi et organisé l'aménagement de l'infrastructure en 4 espaces de vie appelés : Coccinelles, Ouistitis, Colibris, Girafons et étant chacun prolongé d'une terrasse. Un grand jardin est accessible des 3 groupes situés sur l'avant du bâtiment.

De façon à préserver et à encourager les découvertes de l'enfant dans toutes les étapes de son développement, nous avons réservé l'accès des salles aux parents par l'aménagement d'un coin « accueil ».

La crèche fonctionne en 4 groupes de 12 enfants d'âge plus ou moins semblable :

- Le groupe des « Coccinelles » de 0 à plus ou moins 10 mois ;
- Le groupe des « Ouistitis » de 10 mois à plus ou moins 15 mois ;
- Le groupe des « Colibris » de 15 mois à plus ou moins 22 mois ;
- Le groupe des « Girafons » de 22 à plus ou moins 36 mois.

Dans le groupe des « Coccinelles », des « Ouistitis » et des « Colibris » :

Les espaces sont structurés en permanence comme suit :

- un espace « accueil » pour les parents ;
- un espace « activités » répondant aux besoins de grande et fine motricité ;
- un espace « repas » réservé aux repas et autres activités ;
- un espace « soins » ;
- deux espaces « repos » contenant 2 x 6 lits à barreaux.

Dans le groupe des « Girafons » :

Composé des mêmes espaces : accueil, repas, soins, activités et 1 espace repos contenant des lits couchettes.

2. Choix du matériel

Le matériel proposé aux enfants évolue de service en service en fonction des besoins qui y sont rencontrés.

La puéricultrice observe, connaît les divers centres d'intérêts et leurs besoins évoluant au fil du temps. Elle veille donc à placer à disposition de chaque enfant ce qui lui correspond.

Les modules de psycho-motricité varient selon les salles.

Un « coin doux » est présent dans chacun des services ainsi qu'une table.

Les terrasses sont recouvertes de dalles isolantes et amortissantes.

Initiatives et découvertes dans les jeux :

Durant les périodes d'activités libres, la puéricultrice aménage la salle, met des objets à la disposition des enfants et prend une fonction « d'observation » à l'emplacement réservé à cet usage, en général, dans l'espace « repas ». Elle laisse l'enfant libre de ses découvertes et expériences c'est-à-dire qu'elle n'intervient pas dans son jeu, ne montre pas de façon d'utiliser l'objet,...

Nous proposons des jeux qui répondent à l'évolution de l'enfant en supprimant notamment les jeux frustrants chez les « Coccinelles » (les jeux dont certaines parties sont inaccessibles, ne pas déposer d'objets roulants près d'un bébé qui ne se déplace pas encore,...).

De même, tout ce qui limite l'autonomie de l'enfant est proscrit de l'espace de jeux.

Dans le groupe des « Coccinelles » :

Selon les acquisitions motrices et le besoin de sécurité de certains enfants, ils sont parfois déposés dans le parc en hauteur. Vers 3-4 mois, ils sont plus fréquemment déposés sur un tapis de jeux près des puéricultrices. La puéricultrice dispose des objets légers, de manipulation facile : tissu, peluches, hochets,...

Les enfants qui se déplacent sont déposés sur des tapis en mousse recouverts d'une toile lavable ou lessivable facilement, de densité et de hauteur légèrement variables. Ceux-ci sont dispersés dans l'espace « activités ». Un tapis peut être déposé dans un coin, contre un mur pour diminuer l'angoisse que certains enfants peuvent ressentir quand ils sont déposés sur un tapis au milieu de la pièce qui est grande et dont le plafond est haut. Des toiles colorées suspendues permettent de réduire cette impression de hauteur.

Les enfants ont accès au-dessous du grand parc et peuvent expérimenter différents niveaux. Des éléments de motricité sont mis à la disposition des enfants qui expérimentent la

« grimpeuse ».

Le coin repas est entouré de barrières à barreaux verticaux. Ceux-ci peuvent servir d'aide aux enfants qui expérimentent la station debout.

Par beau temps, une terrasse est disponible dans le prolongement du service.

Objets proposés : gobelets, balles, tissus divers, hochets, jeux à mordiller,...objets de petites tailles et de textures différentes.

Dans le groupe des « Ouistitis » :

Les barrières à barreaux verticaux sont également présentes dans la salle afin de limiter l'espace « repas ».

Différents tapis et éléments de motricité y sont dispersés.

Par beau temps, une terrasse est disponible dans le prolongement du service. Le jardin est accessible pour les enfants ayant déjà acquis la marche.

Objets proposés :

- Pour l'emboîtement, « contenu – contenant » ;
- Jeux de textures différentes ;
- Jeux à tirer, à pousser, petits vélos (suivant le nombre d'enfants présents et les acquisitions motrices) ;
- Coin doux avec peluches, coussins, tissus,... Des toiles colorées suspendues permettent une atmosphère plus feutrée ;
- Jeux permettant l'imitation : poupées, voitures,...

Dans le service des « Colibris » et des « Girafons » :

Dans la salle sont mis à disposition :

- un petit module avec toboggan et plate-forme (=> en recherche) ;
- une table ;
- un coin doux avec coussins, peluches, tissus, couvertures,...
- des jeux d'emboîtement, de construction,...
- des ballons, poupées, voitures,...
- des petits vélos (également sur la terrasse) ou porteurs ;
- des jeux divers d'imitation ou de symbolisation ;
- divers éléments de motricité ;
- des sièges ou banquettes.

En fonction de la disponibilité des puéricultrices, des ateliers sont organisés et proposés : peinture, gommettes, collages, pâte à modeler, livres, jeux de construction,...qui demandent l'application de certaines règles.

Les services disposent d'une terrasse commune aux 2 groupes et d'un jardin.

Dans le jardin :

Brouettes, bac à eau par temps chaud,... Différents jeux d'extérieurs sont mis à disposition des enfants (dinette, table, toboggan, Duplos,...). => *encore à aménager*

Initiatives et découvertes pendant les repas :

Afin de rassurer les enfants, une liste qui fixe leur tour dans le groupe pour être mis à table, est établie selon leur rythme. La puéricultrice référente accompagne l'enfant pendant ce moment. Lorsqu'elle est absente, c'est une deuxième puéricultrice qui prend le relais, toujours la même. Cela permet à l'enfant de savoir par qui il sera pris en charge.

Dans le groupe des « Coccinelles » :

Tous les repas sont donnés individuellement dans les bras de la puéricultrice.

Un fauteuil, adaptable à l'ergonomie et au bien-être des puéricultrices, permet de soutenir l'enfant dans une position de détente. La puéricultrice laisse le bébé libre de ses mouvements, initiatives et découvertes comme toucher le biberon ou le verre. La professionnelle initie progressivement l'enfant au respect des règles de bienséance de notre société : rester assis pour manger, ne pas mettre les pieds sur la table, manger avec les couverts,...

La puéricultrice dispose de tout le matériel nécessaire pour le repas (bavoirs, verres, four à micro ondes, frigo, chauffe-biberon, cuillères en plastique de différents calibres).

Elle est tenue de tout prévoir pour ne pas interrompre ce moment et cette relation « privilégiée ».

Dans le groupe des « Ouistitis » :

Le repas est donné sur les genoux jusqu'au moment où l'enfant prend l'initiative de s'asseoir seul à la petite table, sur une chaise à accoudoirs. Ce passage peut être suggéré par la puéricultrice dans la mesure où la motricité de l'enfant est suffisante.

Le repas est alors servi dans des assiettes prévues pour le four à micro ondes. Une cuillère en plastique et un verre transparent sont donnés aux enfants. Une puéricultrice accompagne l'enfant dans ses premières manipulations de la cuillère et l'aide en se servant d'une autre cuillère.

Les repas sont mixés ou écrasés. Un hachoir à viande est à disposition dans la salle.

Dans les groupes des « Colibris » :

Dès 10h45, une puéricultrice prépare le nécessaire pour les repas : vaisselle, verres, couverts, eau, bavoirs,...

Les enfants sont assis à table par petits groupes de 2 ou 3 enfants maximum ainsi, la puéricultrice a l'occasion de s'asseoir et de faire de ce moment « un moment privilégié ».

Les repas sont donnés en morceaux et non mélangés. La puéricultrice précise la composition du repas. Pour les enfants qui ont encore besoin d'aide, elle les accompagne en prenant une deuxième cuillère.

N.B. Si un enfant est plus lent, il faut le laisser terminer à son aise mais continuer avec les autres enfants.

Dans le groupe des « Girafons » :

C'est la même organisation que dans le groupe des Colibris sauf que les plats sont déposés à table pour que l'enfant qui le souhaite puisse se resservir seul. La puéricultrice surveille et encourage chaque enfant à manger ou goûter un peu de tout en insistant doucement le cas échéant. Pour ce faire, la puéricultrice doit s'installer à table, à côté des enfants afin d'être présente pour chacun.

Initiatives et découvertes lors des changes :

Moments privilégiés par excellence, la puéricultrice se doit de maintenir le contact et de susciter la collaboration de l'enfant. C'est aussi le moment idéal pour échanger ses observations de l'enfant avec l'enfant.

Afin de susciter la relation et la collaboration de l'enfant, chaque acte est précédé de mise en mots de la part de la puéricultrice.

Tout le matériel nécessaire au change doit être préparé avant de prendre l'enfant.

Chaque enfant a un casier contenant ses effets personnels (langes, thermomètre, vêtements de rechange, flapules de liquide physiologique, Perdolan, crème de change,...).

Dans le groupe des « Coccinelles » :

Chaque enfant est pris dans les bras et déposé sur l'un des deux coussins à langer.

Tout le matériel nécessaire au change de l'enfant est préparé avant de l'installer.

L'enfant laisse son jeu dans l'espace « activités » pour permettre des échanges lors du change.

Dans le groupe des « Ouistitis » :

Suivant la motricité des enfants soit ils sont pris dans les bras, soit ils se déplacent eux-mêmes et, sous le regard de la puéricultrice, montent sur la table à langer à l'aide d'un escalier.

En ce qui concerne le matériel, les mêmes précautions sont de rigueur.

Le coin change possède un petit WC.

Dans le groupe des « Colibris » et des « Girafons » :

L'enfant monte lui-même sur la table à langer et se couche sur le matelas encadré par l'adulte.

Nous répondons à la demande des enfants qui acquièrent le contrôle sphinctérien. Ils peuvent tirer la chasse et s'essuyer seul sous le regard de la puéricultrice et lorsque la situation le permet.

Chaque coin change dispose de 2 WC adaptés à la taille des enfants. Il s'y trouve également des petits pots déposés à même le sol pour que l'enfant puisse rester en position d'équilibre, les deux pieds bien au sol.

3. Relation puéricultrice - enfant

Notre objectif est d'assurer la sécurité psychique et affective de l'enfant par l'installation d'un maximum de repères ainsi, il peut utiliser son énergie pour grandir dans l'harmonie et tendre vers un maximum d'autonomie.

Tout au long de la vie de l'enfant à la crèche, une puéricultrice dite « de référence » l'accompagne. L'importance de la puéricultrice de référence diminue au fur et à mesure que l'enfant grandit. Nous faisons en sorte que ça reste une priorité. Elle l'observe, connaît ses centres d'intérêts et ses besoins qui évoluent au fil du temps. Elle veille à placer à disposition de chaque enfant ce qui lui correspond.

Les familiarisations :

Quel que soit l'âge de l'entrée à la crèche, 6 séances de familiarisation sont organisées. Dès ces premières rencontres se crée la relation entre parents, enfants et professionnelles. La puéricultrice apprend à connaître les habitudes de l'enfant qui le sécurisent afin de l'intégrer progressivement aux principes en vigueur dans notre collectivité.

Dès ces premières rencontres, l'enfant s'imprègne petit à petit de l'ambiance dans laquelle il va grandir.

Voir aussi les documents « Familiarisations à l'usage des parents »

« Familiarisations à l'usage des puéricultrices » => *en réflexion*

La puéricultrice de référence gère principalement ces rencontres (jours, heures, durée), les autres membres du service et la volante viennent se présenter à la famille.

Afin de maintenir des liens de qualité avec chaque enfant, nous mettons l'accent sur la régularité de la fréquentation : 3 présences par semaine nous semblent indispensables.

L'accueil du matin :

Lors de l'accueil du matin, la puéricultrice récolte verbalement les informations des parents. Elle met des mots sur ce que vit l'enfant au moment de la séparation. Le parent signifie à l'enfant son intention de partir et le confie à la puéricultrice qui le prend dans les bras éventuellement suivant le besoin de l'enfant. Nous l'accompagnons jusqu'au moment où le parent ferme la porte. Suggestion est faite à l'enfant de dire au revoir à la porte-fenêtre ou au travers de la porte (chez les Coccinelles).

Le séjour :

Pour le maintien des repères familiaux et professionnels, des photos de la famille accompagnent l'enfant tout au long de son séjour à la crèche.

Un carnet individuel de communication est rédigé par les parents et le personnel dans le service des « Coccinelles », des « Ouistitis » et des « Colibris ». Il soutient l'échange oral réalisé à l'accueil et au retour de l'enfant entre la puéricultrice et le parent.

Dans le groupe des « Girafons », nous avons mis en place un cahier d'observations qui sert pour le suivi des enfants tout au long de la journée et qui est à usage interne. A leur demande, les parents ont un compte rendu oral de la journée de leur enfant.

Nous nommons tous les adultes qui entrent dans les salles : parents, kinésithérapeutes, médecins, puéricultrices, stagiaires,...

Nous préparons les enfants à tout changement de personnel.

Une réunion mensuelle permet aux puéricultrices d'échanger à propos des observations concernant le vécu des enfants. Un temps d'échanges quotidien est prévu lors des changements de personnel.

Nous acceptons des stagiaires à raison d'une par salle et par jour. Nous exigeons 3 jours d'observations passives afin de préserver la relation entre la puéricultrice de référence et l'enfant. Ainsi, sous le regard de la puéricultrice, les enfants prennent progressivement contact avec une nouvelle personne.

Durant les moments privilégiés qui sont les soins, les repas, mise au lit et lever de sieste, nous aménageons l'espace « activités » pour le groupe de façon sécurisante et intéressante afin de préserver la relation individuelle.

Lorsque les enfants sont entre 10 et 12, une puéricultrice s'installe dans l'espace « activités » afin d'offrir un regard privilégié sur le groupe et d'en assurer la gestion.

Ces moments sont à respecter par tous.

L'aménagement de la sécurité :

Les plus jeunes enfants sont déposés, si besoin, dans le parc en hauteur durant les périodes de regroupement ou d'adaptation.

Les barrières sont fermées.

Les objets sont sans danger.

La puéricultrice prévient le groupe de ses intentions de changer de place et reste en contact visuel et verbal avec le groupe.

Nous reconnaissons chaque émotion que nous accompagnons verbalement sans jugement.

Nous veillons à respecter l'individualisation de chaque enfant :

- en utilisant le « je, tu, nous » et, dans certains cas particuliers, le « on » (pour éviter de mettre une étiquette à l'enfant) ;
- en nommant toujours et uniquement l'enfant par son prénom ;
- en respectant chaque famille dans leurs différences.

4. Confiance en soi et autonomie

Toute la réflexion que nous portons sur l'enfant vise à l'élaboration progressive d'une conscience de soi. Le sentiment d'être reconnu en tant qu'individu ayant des compétences propres est présent et visible à tout moment et évolue suivant les groupes d'âges.

Les repas :

Nous anticipons l'action et sommes attentives aux signes de fatigue, de faim, de soif de chacun.

Nous nommons les aliments proposés à l'enfant.

Seul le lait est donné au biberon ainsi, l'enfant reconnaît de suite l'aliment qui va lui être proposé.

Nous proposons l'eau au verre que nous tenons par le fond pour que l'enfant puisse progressivement le saisir seul. Si l'enfant refuse le verre, nous commençons par l'eau à la cuillère.

Nous invitons les enfants à goûter de tout, **mais acceptons le refus d'un aliment.**

Si le refus persiste ou se généralise, nous interpellons les parents, en discutons en réunion d'équipe et avec la pédiatre. Bien souvent, la mise en commun, l'observation et la tolérance suffisent à remettre un peu d'ordre lors d'un moment un peu plus délicat.

L'accueil et les retrouvailles :

Tout au long de notre réflexion professionnelle, nous avons pris conscience de l'importance de ces moments de séparation. Ainsi, nous y prêtons une attention particulière et le personnel se rend disponible. Nous laissons aux parents le temps de la séparation dans la discrétion et nous nous rendons disponibles dès que les parents sont prêts. Chaque enfant est accompagné individuellement par la puéricultrice (comme expliqué à l'art.3).

Chez les plus grands, la puéricultrice ouvre la barrière et l'enfant passe seul s'il le désire. L'accompagnement se fait par la parole.

En ce qui concerne les retrouvailles du soir, un temps individuel est prévu. Nous ne nous occupons que d'un parent à la fois et profitons de cette rencontre pour partager nos observations de la journée en ce qui concerne leur enfant.

En fin de journée, les derniers enfants (max. 14) sont rassemblés en deux groupes.

L'animation est quelque peu différente mais assure une fin de journée confortable. Nous sommes sensibles au fait d'assurer un retour dans la bonne humeur pour des parents qui reviennent d'une journée de travail. Ainsi, nous nous installons plus à la hauteur des enfants dans l'espace de vie chez les « Colibris » ou les « Girafons » et nous mettons en place des activités plus calmes comme livres, comptines,...

Les activités : tout est activité

Dans un souci de respect des acquisitions motrices de chaque enfant, les bébés sont déposés couchés sur le dos sur un tapis de jeux et ainsi découvrent et prennent conscience progressivement de leur corps et de l'espace qui les entoure.

La chute n'est pas une fin, l'important est de se relever.

Pour apprendre à marcher, il faut apprendre à tomber et à se protéger.

Progressivement, la mobilisation puis la motricité se mettent en place suivant le schéma tourner – rouler – ramper – mise en position à « 4 pattes » – puis position debout ou assise – finalement la marche en position debout. Tout cela, chacun à son rythme.

Lorsque les passages se font « attendre », les puéricultrices doivent aménager les espaces d'activités de manière intéressante notamment en proposant aux enfants des activités plus attractives, par exemple : installation de petits ateliers puzzles, crayons, livres, porteurs,...

Les activités sont proposées jamais imposées. De même, les jeux sont à découvrir au rythme de l'enfant sans mode d'emploi.

Les activités extérieures sont à privilégiées dès que le temps le permet. Seuls le brouillard, les fortes pluies et le grand froid empêchent les enfants de sortir.

Les conflits :

Le même schéma verbal, accompagnement – mise en ressources – intervention ou non, observations est d'application.

Nous portons notre attention sur les différents intervenants du conflit. Si répétitions du conflit et perturbations dans le groupe, nous recherchons et essayons de « comprendre » la situation dans le contexte de la crèche.

Les conflits de la crèche sont gérés à la crèche par les professionnelles.

Notre expérience nous fait prendre conscience de l'importance du regard attentif de l'adulte sur le groupe d'enfants.

- 1) Prévention : par la présence et l'observation ;
mise en place d'ateliers ;
réaménagements fréquents des espaces d'activités libres ;
séparation des groupes ;
aération,...

- 2) Solutions : soutien du plus faible mais accompagnement des 2 parties ;
absence de jugement ;
réorganisation ;
observations écrites ;
réflexion en équipe et évaluation ;
aération, activités d'extérieures si le temps le permet ;
discussion avec les parents après les réunions des puéricultrices

accompagnées d'une responsable.

Le rythme :

Notre attention est portée sur le respect du rythme physiologique de chaque enfant. L'observation et les mises en commun nous permettent de détecter un éventuel problème qui nécessiterait une intervention plus spécialisée.

Dans le groupe des « Coccinelles », « Colibris » et « Ouistitis », les périodes de jeux – repas – repos alternent à la demande des enfants. Les repas de légumes sont disponibles dès 10h30 et les panades de fruits dès 14h30 (pour les enfants du groupe des « Coccinelles »).

Dans le groupe des plus grands, les « Girafons », la collectivité prend progressivement le dessus sur l'individualité. Aussi, nous essayons d'amener progressivement les enfants au rythme du groupe en ce qui concerne la sieste de 12h30 à 14h30. Le repas de légumes avec ou sans viande ou poisson est servi de 10h45 à 12h30.

En ce qui concerne le contrôle sphinctérien, nous proposons le petit pot aux enfants de plus de 18 mois lors de chaque change. L'enfant accepte ou non. C'est une acquisition normale qui ne nécessite pas d'être mise plus en avant que les autres acquisitions et donc pas de jugement ni de récompense. Notre principe étant d'éviter tout « dressage » à la propreté.

Si les parents nous demandent d'accompagner l'apprentissage à la propreté mis en route à la maison, notre démarche diffère quelque peu :

- 1) Nous expliquons aux parents l'importance de faire complètement confiance à leur enfant même en ce qui concerne les trajets et autres moments en-dehors de la crèche. Nous gardons comme principe que c'est une décision des parents donc ce n'est pas nous qui enlevons éventuellement le linge mis à la maison pour la route.

- 2) Nous demandons du linge en suffisance. En aucun cas nous ne laissons les enfants sans slip.

- 3) Si l'enfant accepte, nous lui proposons plus régulièrement d'aller aux toilettes. Si l'enfant refuse, nous respectons et lui remettons le linge à sa demande.
- 4) Après une semaine de suivi plus rapproché, une évaluation entre les puéricultrices est faite et une décision en concertation avec les parents est prise suivant l'évolution de l'enfant. Si un grand pas vers l'autonomie est acquis, alors nous poursuivons. Dans le cas contraire, nous remettons des langes et attendons un moment plus opportun pour cette étape.

5. La socialisation

La socialisation de l'enfant commence dès la première rencontre de familiarisation. La professionnelle lui parle au moment présent, de ce qui le concerne dès son arrivée à la crèche.

Comme nous savons que la socialisation est un apprentissage, nous avons adopté d'être présente dans la relation par le regard, le geste et l'attitude... avec empathie.

Nous insistons sur le respect de l'enfant dans son intégrité et à tout moment de la journée durant toute la durée de son séjour à la crèche.

Nous avons donc pour tâche de sécuriser au maximum l'enfant pour lui permettre de concentrer son énergie sur son épanouissement et de s'ouvrir à la collectivité (voir précédemment).

Nous sommes conscientes que l'adulte est la personne modélisée par l'enfant pour se construire.

Le principal outil de la socialisation nous semble la parole. Celle-ci est présente dans le travail de puéricultrice à tout moment de la journée.

Par exemple :

- toute intervention auprès d'un enfant doit être précédée d'une prise de contact verbal ;
- Avant chaque déplacement, la puéricultrice doit prévenir le groupe de son action ;
- C'est durant le moment privilégié que la puéricultrice partage avec l'enfant les observations faites au cours de la journée.

Le geste et la manière dont nous posons les mains sur les enfants avec plus ou moins de délicatesse, sont aussi plein de messages non verbaux dont il faut être conscient.

Tout en respectant les élans et les demandes affectives, sécurisantes, contenantantes,... la puéricultrice est soucieuse de garder une distance « professionnelle » dans ses contacts avec l'enfant. Pour ce faire, elle reste dans le moment présent et reste vigilante à ne pas prendre la place des parents auxquels il faut laisser le privilège de la découverte des progrès de leur enfant.

La crèche, mode d'accueil choisi par les parents, nous semble l'endroit où l'apprentissage de la socialisation dès le plus jeune âge est imposé à l'enfant.

Comme : - attendre son tour, la disponibilité de la puéricultrice ;

- partager la professionnelle, les jeux,... ;
- s'habituer à plusieurs personnes autour de lui, au bruit des autres,...

Progressivement, nous favorisons les échanges entre enfants :

- Lors des repas : ceux-ci se donnent seul sur les genoux de la puéricultrice, puis à table par 1 ou 2 pour 1 Pu chez les « Ouistitis », ensuite par 3 chez les « Colibris » et maximum par 5 chez les « Girafons ».
- Lors de jeux plus ou moins collectifs que nous mettons à disposition.
- Par l'organisation de rondes, ateliers collectifs, danses,...

Notre choix de travail, aménagement des locaux, la place en retrait de la puéricultrice, entre autre, favorisent les échanges entre enfants.

B) De l'organisation des activités et de la santé

1. Organisation des groupes

Pour ce chapitre, il faut tenir compte de ce qui a déjà été mis en place et explicité précédemment.

Cette façon de procéder est directement liée à la bonne organisation des diverses activités tout au long de la journée et le but est certainement de préserver la qualité de la relation avec les enfants. D'autres réflexions de l'équipe sont décrites ci-après.

La puéricultrice de référence de la salle ou référente de l'enfant :

- 1 pour 7 enfants et 2,5 équivalents temps par salle sur la journée ;
- elle assure la gestion des rencontres de familiarisation avec sa collègue ;
- elle passe le plus de temps dans le service ;
- elle « porte l'enfant dans sa tête ».

Les puéricultrices sont référentes des enfants (3 à 6 par Pu) suivant le groupe d'âge auquel ils appartiennent et suivant les dates d'entrée.

Afin de donner à chaque puéricultrice, occupée à temps partiel, plus de responsabilités et une place de référence vis-à-vis des enfants du groupe, l'équipe a décidé que la puéricultrice à temps plein lui cède la priorité durant son temps de travail.

La formation des groupes d'enfants et passage dans d'autres groupes :

A l'entrée à la crèche, une moyenne de 5 - 6 enfants de même âge constitue un sous-groupe et chaque groupe est constitué de 2 sous-groupes.

Le passage des enfants d'une salle à l'autre se fait de manière réfléchie.

La quinzaine précédant les changements de groupe est considérée comme période de transition. Ceux-ci se font progressivement : ils vont jouer dans la nouvelle salle accompagné d'une Pu de référence si possible où les enfants retrouvent une Pu qu'ils ont quittée il n'y a pas longtemps.

La puéricultrice de l'ancienne salle accompagne les enfants durant cette période de passage si cela est possible.

Les outils de la communication d'informations concernant les enfants :

- carnet de liaison crèche – famille dans le service des « Coccinelles », « Ouistitis » et « Colibris » ;
- agenda dans chaque groupe pour les informations quotidiennes (médicaments, présence, absence,...) ;
- documents stipulant les habitudes, les régimes,... ;
- observations écrites et fréquentes ;
- réunion mensuelle de l'équipe.

Les soins médicaux :

Si l'état de santé de l'enfant dégénère durant la journée, nous prévenons les parents et, suivant l'urgence, nous conseillons de prendre rendez-vous en leurs présences. En ce qui concerne les médecins traitants et afin de privilégier la relation médecin – parents – enfants, nous acceptons leur passage dans la mesure où il y a notion d'urgence.

Nous administrons les médicaments uniquement sur prescription d'un médecin à l'exception du paracétamol au-delà de 38,5 ° et de l'Arnica (sous forme de gel ou de granules) utilisé en cas de chute plus ou moins importante.

Nous acceptons de donner les soins par aérosol une fois par jour et également sur prescription.

Les médecins et kinésithérapeutes sont acceptés dans la mesure où ils respectent notre fonctionnement.

2. Organisation des activités

Nous aménageons l'espace pour que l'enfant puisse faire ses propres expériences. Nous le prévenons de notre intervention, uniquement pour des actes techniques ou alimentaires. Dans l'espace de jeux libres, nous mettons des objets à disposition des enfants sans donner de mode d'emploi.

En ce qui concerne l'organisation des ateliers, il y a des règles spécifiques à chaque atelier mais l'enfant est libre d'y participer ou de changer d'atelier. Lors d'activités « organisées », qui se proposent en nombre restreint, la puéricultrice doit être vigilante de pouvoir les proposer à chaque enfant.

Nous réaménageons régulièrement l'espace de jeux pour ressusciter l'intérêt.

Nous demandons aux parents des vêtements confortables qui favorisent la liberté de mouvement. Par exemple : nous veillons aux vêtements qui pourraient être trop serrant, trop chauds ou pas assez. Pour les petites filles, nous demandons des vêtements qui permettent le déplacement en ramping,...

Nous veillons à ce que les enfants rencontrent une réponse à leurs intérêts, tout en sachant que tous les enfants n'ont pas les mêmes besoins en même temps :

- besoin de bouger, d'escalader,... ;
- d'être au calme, de s'isoler du groupe,... ;
- de s'exprimer, d'échanger,... ;
- d'expérimenter de fines manipulations,...

Pour permettre le retour à une activité, certains jeux sont permanents dans le service.

Il y a des jeux communs aux différentes salles mais ceux-ci ont des usages différents suivant les acquis des enfants.

Afin de ne pas perturber la vie à la crèche, l'entretien des locaux se fait en-dehors des heures d'ouverture.

La cuisine est proche mais séparée des milieux de vie.

3. La vie saine

Dans ce chapitre, vous trouverez tout ce qui nous permet d'approcher, nous semble-t-il, les critères d'une vie saine. Il est nécessaire, bien entendu, de tenir compte de ce qui a déjà été signalé antérieurement.

La visite médicale :

Dans ce domaine, il faut se référer à ce qui a été dit dans le règlement d'ordre intérieur.

Une visite médicale est organisée chaque semaine, en général, tous les mercredis vers 8h45.

Elle est réalisée par la pédiatre dans le bureau prévu soit en présence des parents, soit en présence de la puéricultrice qui a la charge de l'enfant. Ainsi, les puéricultrices ont l'occasion d'échanger directement avec le médecin au sujet des enfants.

L'espace :

Nous respectons les normes de l'ONE en ce qui concerne la superficie nécessaire suivant le nombre d'enfants : 4m² par enfant dans les espaces activités et 2m² dans l'espace repos.

Les fenêtres sont ouvrantes et nous aérons les salles plusieurs fois par jour : l'idéal serait de le faire 1/4h toutes les 2 heures.

Le chauffage est adapté à la fonction de chaque pièce : dans les dortoirs, 18° max. et dans les salles, 20 - 22°. Le chauffage se fait par le sol dans les espaces activités.

L'éclairage artificiel est complémentaire à la lumière naturelle.

Nous possédons un jardin accessible aux enfants.

Une protection solaire sous forme de stores et d'auvents devant les surfaces vitrées et une ventilation double flux du bâtiment en-dehors des heures d'ouverture permettent d'assurer de la fraîcheur lors de fortes chaleurs.

Le service d'incendie de la ville de Waremme contrôle régulièrement les extincteurs et les sorties de secours. Nous avons réfléchi, en équipe, à la mise en place d'un plan d'évacuation que nous avons évalué et transmis au service d'incendie et à l'adjoint du Directeur général (voir annexe).

L'administration du contrôle des denrées alimentaires (AFSCA) a donné son accord pour l'aménagement de notre cuisine. Cet accord est soumis à des contrôles réguliers. Le document d'agrément est affiché aux valves du hall principal.

L'hygiène du personnel :

En arrivant à la crèche, nous laissons nos vêtements de ville au vestiaire et mettons nos tabliers et chaussures de travail.

Le tablier est changé tous les jours pour la personne qui travaille en cuisine. Celle-ci a des chaussures fermées à semelles antidérapantes.

Nous relevons nos cheveux et la personne qui cuisine porte une coiffe.

Nous utilisons des mouchoirs à usage unique pour les enfants et nous-mêmes. En cas d'infections du nez ou de la bouche, des masques sont mis à la disposition du personnel.

Nous nous lavons les mains avant chaque acte propre et après chaque acte sale suivant les recommandations et documents affichés. Chaque service dispose de désinfectant à l'alcool. Lors du séchage des mains, nous utilisons également des serviettes en papier ou en tissus à usage unique.

Nous avons des ongles courts, non vernis.

Les cheveux longs sont attachés.

Nous ne portons pas de bijoux (ni de pendentifs aux oreilles), seule l'alliance est acceptée.

En ce qui concerne les piercings, ils sont proscrits. Ils doivent être couverts en ce qui concerne les stagiaires.

Le personnel dispose de gants jetables.

En cas de souillures et suivant les besoins, le personnel dispose d'une douche pour femmes et pour hommes.

L'hygiène des locaux :

Les sols sont nettoyés avec un savon neutre adapté au revêtement de sol tous les jours ainsi que les vitres à hauteur des enfants.

Les tapis de jeux ainsi que les jouets mis en bouche sont lavés deux fois par jour (midi et soir) dans le groupe des « Coccinelles » et une fois par jour chez les « Ouistitis ».

Un lave-vaisselle est mis à disposition des puéricultrices en ce qui concerne la désinfection thermique. Les modalités doivent être fixées lors des réunions d'équipe.

Les poubelles sont pourvues d'un couvercle actionné par le pied et d'un sac plastique. Celui-ci est renouvelé chaque jour.

Les langes sont déposés dans une poubelle hermétique avec sachets compostables. Les bacs poubelles sont nettoyés et désinfectés chaque jour.

Chaque service dispose de poubelles compostables ou tout venant.

Une poubelle pour les pmc est mise à disposition dans le coin sale de la cuisine de collectivité.

Le personnel doit fumer dehors et s'arranger pour que les odeurs ne rentrent pas dans le bâtiment. Des cendriers sont mis à disposition.

L'hygiène du linge :

Le service possède 2 machines à laver le linge et 2 séchoirs à condensation.
Les draps de lits sont changés chaque semaine et plus souvent si nécessaire.
Les sacs de couchage sont lessivés toutes les semaines.
Même si le lit est partagé entre plusieurs enfants sur la semaine, le linge de lit est individuel.

L'hygiène dans la cuisine :

La dame de la cuisine a suivi une formation HACCP des cantinières de collectivités.
Pour l'entretien de la cuisine, elle suit les règles d'hygiène propres à chaque surface ou matériel.
Nous possédons un lave-vaisselle professionnel.
Afin d'être aux normes, nous avons acheté une cellule de refroidissement et de congélation rapide.
Nous avons organisé la cuisine suivant les normes de l'AFSCA, notamment la marche en avant et FIFO pour les denrées alimentaires.
Un plan d'hygiène est progressivement mis en place.
Seules les personnes concernées par le service sont autorisées dans l'espace cuisine.

Mesures prises pour éviter la contamination des aliments :

1) Arrivée et stockage des aliments :

Les emballages (caisses, cartons, sacs,...) et les légumes terreaux sont stockés dans la réserve.
Nous disposons de : - 2 frigos pour les fruits, les produits laitiers, la viande (dans un compartiment séparé) ;

- 2 congélateurs pour la conservation des surgelés ;
- 1 cellule de refroidissement et congélation rapide.

La température des frigos et congélateurs est contrôlée quotidiennement.
Les aliments congelés sont fractionnés de manière à prendre uniquement la quantité nécessaire de même, nous ne recongelons pas des repas réalisés à partir d'aliments surgelés.

Nous veillons à ne pas interrompre la chaîne du froid.

2) Nettoyage, épluchage, cuisson et préparation :

Nous suivons les recommandations alimentaires fournies par l'ONE et la pédiatre de la crèche (introduction d'un nouvel aliment, quantité, régimes,...).
Les légumes sont achetés frais et nettoyés lorsque nous devons surgelés des repas. Les fruits sont lavés et épluchés juste avant leur préparation.
Dès que la préparation et la cuisson des denrées propres sont mises en route, la manipulation des denrées sales est proscrite.
Les repas du service des « Coccinelles » suivent la marche du froid et sont amenés dans le service dans des récipients fermés sur une desserte en inox et conservés dans le frigo du service.
Les repas des autres services suivent la marche du chaud. Ils sont donc transportés dans des gastro-normes fermés sur un chariot chauffant.

3) Vaisselle :

La vaisselle sale ne peut croiser la vaisselle propre et les déchets alimentaires venant des services ne peuvent être réutilisés.

Pour qu'un repas puisse être réchauffé au micro-onde, cela doit se faire dans un récipient conçu pour ce style de matériel.

N.B. En cas d'absence du personnel de cuisine, le service du personnel fait appel à des remplaçants. A défaut, des repas du commerce sont à disposition.

La pollution sonore :

Dans une crèche, les périodes de bruits alternent avec les périodes calmes. Afin de favoriser l'attention que nous portons aux enfants, nous évitons de laisser la radio ou les CD allumés toute la journée. Nous choisissons les moments d'écoute suivant la demande des enfants ou comme ateliers mais pour de courtes périodes.

Il est demandé au personnel de réserver l'usage du gsm, s'il n'y a pas d'urgence, aux moments de pauses. En cas d'urgence, la ligne fixe est à privilégier.

C) De l'accessibilité

La participation financière des parents est établie proportionnellement aux revenus des parents et suivant les modalités et tableaux transmis annuellement par l'O.N.E. En ce qui concerne les familles en situation précaire, des adaptations peuvent être mises en place après enquête sociale.

La crèche accueille des enfants suivant un ordre chronologique quelles que soient les origines : raciales, sociales, culturelles, sexuelles.

La crèche garde 10% de ses places pour les situations prioritaires (comme expliqué dans le R.O.I.).

Nous respectons les différences philosophiques notamment alimentaires :

- dans le respect du projet d'accueil ;
- selon les recommandations de l'ONE ;
- dans la mesure où cela ne perturbe pas l'intégration de l'enfant à la collectivité.

Toutefois, le mélange social, socioculturel est une richesse dans la sociabilité des enfants.

Nous accompagnons l'enfant ou le groupe en difficulté dans sa curiosité, dans leur différence par des mots, des gestes, des jeux, des livres qui vont aider à sécuriser, accepter et intégrer.

Pour les familles :

Nous prenons le temps de préparer l'enfant et la famille à la séparation notamment dans les situations d'adoption, de culture différente.

Nous accompagnons les parents en situation de précarité.

Dans l'encadrement d'enfants à besoins spécifiques, nous essayons d'inclure les enfants à la collectivité et faisons appel à l'aide d'organismes compétents tels : centre de santé mentale, d'aide précoce, AIMA, PICSA,...

Nous nous interrogeons lorsqu'un enfant a des difficultés physiques, comportementales ou autres et nous nous aidons de nos observations pour interpeller le pédiatre et les parents.

Pour les stagiaires :

Dans la mesure où il n'y a pas de surcharge pour le personnel et seulement un(e) stagiaire par groupe, nous acceptons les stagiaires puériculteurs(trices), aspirants en nursing, éducateurs ou autres, à condition que le stage soit suffisamment long puisque 3 jours d'observations passives sont exigés en début de stage.

En ce qui concerne le règlement, nous appliquons celui de l'école (tenue, bijoux,...) tout en tenant compte des recommandations de l'ONE, comme pour le personnel.

Nous accompagnons verbalement les stagiaires dans leurs intégrations, leur présentons notre projet d'accueil et travaillons leurs observations.

En cas de problème, nous évaluons, en équipe, et renégocions les contrats avec le professeur de stage désigné par l'école.

Nous utilisons un carnet de stage établi suite au groupe de réflexions avec monsieur Bourguignon : le carnet de la/du stagiaire. Ce carnet permet un suivi plus individualisé et identique pour chaque stagiaire.

Pour le personnel :

Pour l'intégration d'une puéricultrice désignée par le pouvoir organisateur, nous lui expliquons le projet, l'encadrons dans ses premiers jours, nous échangeons nos observations et évaluons en réunions d'équipe.

Le personnel malade est remplacé, selon la réalité de la crèche, dès le premier jour d'absence.

Dans les situations d'urgence, les remplaçants doivent prendre « le train en marche ».

L'équipe soutient le mieux possible le/la nouveau/elle venu/e en lui confiant, au départ, des postes du milieu de journée puis, progressivement, des postes de fermetures d'abord et d'ouvertures ensuite.

D) De l'encadrement

A la crèche communale de Waremme, nous sommes agréés pour une capacité totale de 48 enfants répartis en 4 groupes de 12 enfants.

Nous disposons de personnel qualifié tel que demandé par l'ONE. Soit, 11 équivalents temps plein de puéricultrice ou personnel assimilé dont au moins 50% de puéricultrices avec réussite de la qualification, et 1,5 équivalent temps plein de travailleur médico-social, le temps plein faisant fonction de directrice. Auxquels se joignent du personnel de cuisine : 1 équivalent temps plein et deux techniciens de surface.

Le personnel est désigné par le pouvoir organisateur (le Conseil communal) dans le respect des normes de l'ONE. La directrice est consultée.

Afin d'assurer un encadrement suffisant d'une puéricultrice pour 7 enfants durant toute la plage horaire de 7h à 18h30, nous avons réparti les arrivées et départs des puéricultrices comme suit :

7h: 2 Pu - 7h30: 4 Pu - 8h30 ou 9h: 8 Pu jusqu'à environ 17h ou 17h30 - ensuite 4 Pu jusque 18h et 2 Pu pour terminer la journée.

En ce qui concerne le personnel malade, chacune est remplacée dès qu'une remplaçante est trouvée.

En ce qui concerne l'équipe, l'infirmière en santé communautaire - directrice de la crèche - a une part active dans l'installation et l'application du R.O.I. Elle veille à l'intégration et à l'application du projet d'accueil notamment par la mise en place de réunions mensuelles et réunions informelles dans le bureau ou autres discussions suivant les besoins et l'urgence. La réunion d'équipe fait partie intégrante du travail.

C'est aussi la directrice qui maintient le contact avec le pouvoir organisateur tel que Bourgmestre, Echevins, Directeur général,...

La gestion de la crèche se fait suivant les règles émises par l'administration communale. Chaque membre de l'équipe est soumis au règlement de travail de la ville de Waremme.

Chaque puéricultrice est tenue de suivre des formations extérieures : l'étape I et II des CEMEA sont obligatoires. L'étape III est choisie par les puéricultrices suivant les programmes et motivations personnelles. Une formation est obligatoire tous les 3 ans minimum pour chacune mais 1 formation annuelle est préconisée.

Chaque année, la crèche fermera 3 jours pour l'évaluation et l'évolution du projet d'accueil. Chacune est tenue de participer aux réunions d'équipe et aux journées pédagogiques sauf maladie. Les journées pédagogiques sont fixées sur la liste annuelle des jours de fermeture de la crèche.

Que se passe t-il durant les réunions ?

Un programme de réunion est établi selon les difficultés rencontrées au cours du mois et selon les sujets qui les puéricultrices souhaitent aborder :

- évaluation du projet d'accueil par chaque membre de l'équipe ;
- gestion des conflits non résolus ;
- partage des observations des enfants en difficulté ou non ;
- évaluations ;
- organisation des rencontres avec les parents ;
- retours de formations,...

En ce qui concerne les stagiaires :

Elles évoluent dans le service des moyens et des grands. Le service des « Coccinelles » est réservé aux élèves de 7^{ème} année de qualification.

Au cours du stage, plusieurs évaluations formatives sont rédigées.

Une puéricultrice diplômée est responsable du stagiaire. Nous travaillons en collaboration avec l'école en tenant compte des attentes de celle-ci dans les limites de notre projet d'accueil.

E) Des relations du milieu d'accueil avec les personnes qui confient l'enfant et l'environnement

Tout ce qui a été dit et mis en place progressivement au fil de nos réflexions et formations successives nous permet de dire, après évaluation, que c'est avec confiance que les parents, ou autres personnes qui nous confient les enfants, peuvent vaquer en toute sécurité à leurs occupations.

Vu la situation géographique de la ville de Waremme, située entre Liège et Bruxelles, et possédant une ligne de chemin de fer directe d'une ville à l'autre, le pouvoir organisateur a prévu une plage horaire suffisante soit de 7h à 18h30. Cela permet aux parents navetteurs de profiter aussi de ce service.

Si une famille demande une place à la crèche, il lui est toujours possible de la visiter sur rendez-vous.

La procédure d'inscription est conforme au ROI et aux recommandations de l'ONE.

Afin de permettre régulièrement les contacts téléphoniques ou autres avec la directrice ou son adjointe, elles sont présentes au sein de la structure. Il est de toute façon préférable de prendre rendez-vous ainsi elles peuvent se rendre disponibles.

Un rendez-vous peut toujours être organisé de commun accord.

Dans le but d'ouvrir la crèche sur l'extérieur, différentes expériences ont été tentées :

- suite aux différentes restructurations, c'est le personnel de la bibliothèque qui vient une fois/mois animer un atelier lecture chez les « Colibris » et les « Girafons » ;
- régulièrement, nous organisons des après-midi récréatives et invitons des troupes de théâtre spécialisées pour enfants ;
- suivant les questions suscitées par les parents, nous avons déjà organisé des rencontres thématiques avec des personnes ressources comme : l'école des parents, madame Minne, la diététicienne de l'ONE,...

En ce qui concerne les fins de séjours, nous invitons les parents à prendre contact avec l'école de leur choix et de la visiter en compagnie de leur enfant afin que celui-ci prenne contact avec l'ambiance de ce nouveau lieu et sa première institutrice.

Lorsque l'enfant nous en parle, nous l'écoutons et l'accompagnons dans son discours. Ainsi, l'occasion nous est donnée de parler de ce départ au groupe d'enfants restants.

Tant que les enfants du groupe parlent des enfants partis, nous laissons les photos de famille affichées. Le temps pour chacun de faire, en quelque sorte, le deuil de la séparation.

Dialogue – écoute – communication – explication – mise en commun – ouverture – tolérance nous semblent les meilleurs outils d'une bonne intégration et évolution des enfants à la collectivité.

Objectifs de ces 3 années : (2016 - 2019)

- 1. Mettre en place des outils pour permettre une meilleure sensibilisation des parents au projet pédagogique : en adéquation avec les réalités du terrain, accessibilité pour les parents ;*
- 2. Faire vivre et transmettre les valeurs du projet pédagogique à travers l'attitude et une juste communication ;*
- 3. Créer un espace privilégié à l'accueil des tout-petits au sein du groupe des Coccinelles.*